



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Fonds Commun de Placement*  
*Disruption Fund*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**  
**Exercice clos le 31 décembre 2021**

KPMG S.A.  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.  
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles et du Centre.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.   
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fonds Commun de Placement Disruption Fund**

16, place de la Madeleine - 75008 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Disruption Fund constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Nicolas Duval-Arnould  
Associé

# BILANactif

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>70 053 635,04</b>	<b>39 229 808,17</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	65 897 444,29	35 141 222,34
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 156 190,75	4 088 585,83
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>Créances</b>	<b>101 302,23</b>	<b>312 201,12</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	101 302,23	312 201,12
<b>Comptes financiers</b>	<b>4 201 147,84</b>	<b>8 873 110,81</b>
Liquidités	4 201 147,84	8 873 110,81
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>74 356 085,11</b>	<b>48 415 120,10</b>

# BILAN passif

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	67 457 684,55	37 505 595,59
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 539 436,84	11 235 655,87
• Résultat de l'exercice	-1 115 260,52	-614 918,82
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>72 881 860,87</b>	<b>48 126 332,64</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>1 474 224,24</b>	<b>245 933,92</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 474 224,24	245 933,92
<b>Comptes financiers</b>	-	<b>42 853,54</b>
Concours bancaires courants	-	42 853,54
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>74 356 085,11</b>	<b>48 415 120,10</b>

# HORS-bilan

31.12.2021

31.12.2020

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	320,54	4 191,89
• Produits sur actions et valeurs assimilées	46 049,12	23 961,37
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>46 369,66</b>	<b>28 153,26</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-37 414,63	-6 192,93
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-37 414,63</b>	<b>-6 192,93</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>8 955,03</b>	<b>21 960,33</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 055 952,69	-395 834,64
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-1 046 997,66</b>	<b>-373 874,31</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-68 262,86	-241 044,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>-1 115 260,52</b>	<b>-614 918,82</b>



## 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme par le Règlement ANC 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

#### Méthodes d'évaluation

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

- Les actions et assimilées sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture ;
- Les obligations et assimilées sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture, ou des cours transmis par la société de gestion ;
- Les obligations convertibles sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture ou des cours transmis par la société de gestion ;
- Les parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue ;
- Les titres de créances négociables sont valorisés au prix d'acquisition majoré des intérêts courus pour les T.C.N à échéance à trois mois maximum et pour les TCN à plus de trois mois, à la valeur de marché ou en l'absence de transactions significatives par application d'une méthode actuarielle. Les plus ou moins-values dégagées lors des cessions éventuelles de valeurs françaises ou étrangères sont calculées par référence à la méthode FIFO.

#### Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.

Les emprunts de titre : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.

Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, le FCP a opté pour une présentation en annexe de la liste des titres reçus et de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.

Les instruments financiers à terme ferme négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de clôture.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté, dont l'évolution paraît incorrecte le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Directoire de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Les éléments de hors-bilan sont présentés en valeur de marché, cette valeur résultant pour les opérations conditionnelles de la traduction en équivalent sous-jacent.

L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

#### Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

Les éléments de hors-bilan sont présentés en valeur de marché, cette valeur résultant pour les opérations conditionnelles de la traduction en équivalent sous-jacent.

L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

#### Indication du mode de comptabilisation des titres

Les titres sont comptabilisés frais exclus.

#### Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

- Les revenus sont comptabilisés selon la méthode des revenus encaissés.
- Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode des intérêts encaissés.

- Le résultat net est capitalisé et/ou distribué. Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées et/ou distribuées par décision de la Société de Gestion.

### Frais de gestion financière

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

#### Aux frais facturés peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP ;
- Les frais externes à la Société de Gestion (Commissaire aux comptes, dépositaire, distributions, avocats) ;
- Des commissions de mouvement facturées au FCP.

#### Commissions de mouvement

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème (TTC)
Frais de gestion financière	Actif net	Part A : 1 % Part A' : 1 % Part B : 1,5 % Part C : 1,5%
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Parts A : 0,2 % maximum Parts A' : 0,2 % maximum Parts B : 0,2 % maximum Parts C : 0,2% maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Parts A : 5 % maximum Parts A' : 5 % maximum Parts B : 5 % maximum Parts C : 5% maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commissions de surperformance	Actif net	Parts A : néant Parts A' : néant Parts B : 15 % de la performance au-delà de l'indice MSCI World Euro* Parts C : Néant

#### Modalité de calcul de la commission de surperformance

Le calcul de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre l'actif de l'OPCVM après frais de fonctionnement et de gestion et un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul, en enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions et aux rachats de l'OPCVM.

Dès que la performance depuis le début de l'exercice est positive et dépasse la performance de l'indice de référence, une provision de 15% de cette surperformance est constituée.

En cas de baisse, une reprise de provision est effectuée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance est l'exercice comptable du fonds. Pour le premier exercice, la période de référence sera du 28 août 2015 au 31 décembre 2016. A compter du 1er janvier 2017, cette commission sera calculée sur une période de 12 mois.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au DICI.

**Devise de comptabilité**

La devise de comptabilité du fonds est l'Euro.

**Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs** *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

**Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

**Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

Le résultat net est capitalisé et/ou distribué.

Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées et/ou distribuées par décision de la société de gestion.



# 2 évolution actif net

Devise	31.12.2021	31.12.2020
	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>48 126 332,64</b>	<b>18 345 662,39</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	55 018 284,49	31 251 139,28
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-26 253 364,39	-12 636 212,59
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	26 121 882,24	9 049 488,70
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-24 217 541,18	-3 248 480,99
Plus-values réalisées sur contrats financiers	119 216,16	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-897 999,63	-233 416,93
Différences de change	3 420 431,72	-924 507,57
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-7 508 383,52	6 896 534,66
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-517 741,84	6 990 641,68
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	6 990 641,68	94 107,02
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 046 997,66	-373 874,31
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>72 881 860,87</b>	<b>48 126 332,64</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	4 201 147,84
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 201 147,84	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

**3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan**

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	CAD	GBP	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	43 861 398,29	1 481 350,50	2 252 858,50	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	3 098 385,54	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	2 400,63	-	-	-
Comptes financiers	164 197,53	683 282,71	149 068,15	6 670,96
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	95 802,27	253 602,88	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

**3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature**

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>101 302,23</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Souscriptions à recevoir	98 901,60
Coupons à recevoir	2 400,63
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>1 474 224,24</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	1 361 229,37
Frais provisionnés	109 143,30
Somme à payer	3 851,57
-	-
-	-
Autres opérations	-

**3.6. Capitaux propres**

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART A / FR0012770154	-	-	12 106 986,919	21 161 245,76
PART A' / FR0013400868	718 958,15	1 123 553,97	-	-
PART B / FR0012770162	4 299 197,033	6 016 854,62	2 175 506,106	3 213 710,98
PART C / FR0014000U71	40 095 202,329	47 877 875,90	1 699 376,32	1 878 407,65
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		-		-
PART A' / FR0013400868		-		-
PART B / FR0012770162		6 646,46		-
PART C / FR0014000U71		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		-		-
PART A' / FR0013400868		-		-
PART B / FR0012770162		6 231,05		-
PART C / FR0014000U71		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		-		-
PART A' / FR0013400868		-		-
PART B / FR0012770162		415,41		-
PART C / FR0014000U71		-		-



**3.7. Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART A / FR0012770154	<b>1,08</b>
PART A' / FR0013400868	<b>1,10</b>
PART B / FR0012770162	<b>1,60</b>
PART C / FR0014000U71	<b>1,60</b>
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	
	<b>Montant</b>
Catégorie de part :	
PART A / FR0012770154	-
PART A' / FR0013400868	-
PART B / FR0012770162	<b>25 231,91</b>
PART C / FR0014000U71	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

**3.8. Engagements reçus et donnés**

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital .....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....néant

**3.9. Autres informations**

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2021	31.12.2020
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1 115 260,52	-614 918,82
<b>Total</b>	<b>-1 115 260,52</b>	<b>-614 918,82</b>

PART A / FR0012770154	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-195 871,05	-318 481,31
<b>Total</b>	<b>-195 871,05</b>	<b>-318 481,31</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART A' / FR0013400868	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-12 816,66	-424,25
<b>Total</b>	<b>-12 816,66</b>	<b>-424,25</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART B / FR0012770162	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-111 847,97	-287 978,97
<b>Total</b>	<b>-111 847,97</b>	<b>-287 978,97</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART C / FR0014000U71	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-794 724,84	-8 034,29
<b>Total</b>	<b>-794 724,84</b>	<b>-8 034,29</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2021	31.12.2020
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 539 436,84	11 235 655,87
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>6 539 436,84</b>	<b>11 235 655,87</b>

PART A / FR0012770154	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 552 814,42	10 408 552,09
<b>Total</b>	<b>1 552 814,42</b>	<b>10 408 552,09</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART A' / FR0013400868	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	101 401,75	13 668,47
<b>Total</b>	<b>101 401,75</b>	<b>13 668,47</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART B / FR0012770162	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	586 139,86	675 247,70
<b>Total</b>	<b>586 139,86</b>	<b>675 247,70</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART C / FR0014000U71	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	4 299 080,81	138 187,61
<b>Total</b>	<b>4 299 080,81</b>	<b>138 187,61</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-



**3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices**

Date de création du Fonds : 10 juillet 2015.

Devise					
EUR	<b>31.12.2021</b>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
<b>Actif net</b>	<b>72 881 860,87</b>	48 126 332,64	18 345 662,39	30 246 093,88	13 616 507,59

PART A / FR0012770154	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>31.12.2021</b>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>9 673 154,618</b>	21 780 141,537	17 697 021,47	32 783 404,489	12 782 629,843
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1,7964</b>	1,7651	1,0366	0,9226	1,0652
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>0,14</b>	0,46	0,138	-0,16	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART A' / FR0013400868	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>31.12.2021</b>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>772 786,116</b>	53 827,966	-	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1,4716</b>	1,4461	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>0,11</b>	0,24	-	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

## DISRUPTION FUND

PART B / FR0012770162	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>4 710 715,447</b>	2 587 024,52	-	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1,3591</b>	1,3336	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>0,10</b>	0,14	-	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART C / FR0014000U71	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>44 128 152,157</b>	5 732 326,148	-	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1,0869</b>	1,0734	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>0,07</b>	0,02	-	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

# 4 inventaire au 31.12.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
US0079031078	ADVANCED MICRO DEVICES INC	PROPRE	20 000,00	2 530 777,35	USD	3,47
US0090661010	AIRBNB INC	PROPRE	17 000,00	2 488 858,60	USD	3,41
NL0012817175	ALFEN NV	PROPRE	21 800,00	1 923 850,00	EUR	2,64
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	1 000,00	2 547 520,23	USD	3,50
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	240,00	703 694,69	USD	0,97
NL0000334118	ASM INTERNATIONAL NV	PROPRE	6 000,00	2 332 200,00	EUR	3,20
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	3 930,00	2 777 331,00	EUR	3,81
FR0014003FE9	BELIEVE SA	PROPRE	43 500,00	735 063,00	EUR	1,01
US09075V1026	BIONTECH SE ADR	PROPRE	6 000,00	1 285 800,00	EUR	1,76
US8522341036	BLOCK INC	PROPRE	12 500,00	1 775 303,38	USD	2,44
FR0011648716	CARBIOS	PROPRE	27 000,00	1 009 260,00	EUR	1,38
US19260Q1076	COINBASE GLOBAL INC	PROPRE	5 000,00	1 109 611,33	USD	1,52
CH0334081137	CRISPR THERAPEUTICS LTD	PROPRE	22 000,00	1 466 021,81	USD	2,01
US23804L1035	DATADOG INC	PROPRE	10 500,00	1 644 526,03	USD	2,26
US29355A1079	ENPHASE ENERGY	PROPRE	15 000,00	2 413 032,01	USD	3,31
US2997341035	EVELO BIOSCIENCES INC	PROPRE	110 000,00	587 143,86	USD	0,81
KYG393871085	GLOBAL FOUNDRIES INC	PROPRE	25 000,00	1 428 288,78	USD	1,96
US38286Q1076	GORES GUGGENHEM INC	PROPRE	150 000,00	1 543 264,16	USD	2,12
DE000A161408	HELLOFRESH SE	PROPRE	32 200,00	2 174 788,00	EUR	2,98
US45826J1051	INTELLIA THERAPEUTICS INC	PROPRE	10 000,00	1 039 746,75	USD	1,43
CA49448Q1090	KINAXIS — SHS	PROPRE	12 000,00	1 481 350,50	CAD	2,03
US5128071082	LAM RESEARCH CORP	PROPRE	4 000,00	2 529 546,25	USD	3,47
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	8 000,00	2 366 162,50	USD	3,25
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	5 000,00	1 478 719,66	USD	2,03
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	5 500,00	1 422 445,48	USD	1,95

## DISRUPTION FUND

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US6974351057	PALO ALTO NETWORKS INC	PROPRE	5 600,00	2 741 941,61	USD	3,76
US72919P2020	PLUG POWER	PROPRE	60 000,00	1 489 447,77	USD	2,04
US7710491033	ROBLOX CORPORATION A	PROPRE	15 000,00	1 360 710,52	USD	1,87
US83304A1060	SNAP INC	PROPRE	60 000,00	2 481 357,72	USD	3,40
FR0013227113	SOITEC SA	PROPRE	11 000,00	2 367 200,00	EUR	3,25
US85859N1028	STEM INC	PROPRE	70 000,00	1 167 692,58	USD	1,60
IL0011267213	STRATASYS	PROPRE	60 000,00	1 292 121,00	USD	1,77
US88160R1014	TESLA INC	PROPRE	1 400,00	1 300 995,43	USD	1,79
FR0000054470	UBISOFT ENTERTAINMENT	PROPRE	51 000,00	2 196 570,00	EUR	3,01
DE000A3GPSP7	VANECK ETP AG ETC	PROPRE	75 000,00	1 499 775,00	EUR	2,06
GB00BL9YR756	WISE PLC	PROPRE	250 000,00	2 252 858,50	GBP	3,09
US98422D1054	XPENG INC ADR	PROPRE	30 000,00	1 327 734,79	USD	1,82
US98980G1022	ZSCALER INC	PROPRE	5 750,00	1 624 734,00	USD	2,23
<b>Total Action</b>				<b>65 897 444,29</b>		<b>90,42</b>
<b>O.P.C.V.M.</b>						
LU0562498773	AMUN.MM SH.TERM EUR CL.IV CAP.	PROPRE	325,136	320 605,52	EUR	0,44
LU0206982331	CANDRIAM MONEY MARKET SICAV - CANDRIAM MONEY MARKET EURO	PROPRE	1 354,524	737 199,69	EUR	1,01
FR0000984254	CM AM DOLLAR CASH	PROPRE	132,603	220 650,13	USD	0,30
LU0945454980	JPMORGAN US DOLLAR MONEY MARKET FUND VNAV SICAV CAP	PROPRE	30 820,719	2 857 936,00	USD	3,92
LU1577896514	LOMBARD ODIER FUNDS SHORTN TERM SICAV	PROPRE	2 008,608	19 799,41	USD	0,03
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>4 156 190,75</b>		<b>5,70</b>
<b>Warrant</b>						
CA22675W1317	CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION	PROPRE	150 000,00	0,00	CAD	0,00
<b>Total Warrant</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>70 053 635,04</b>		<b>96,12</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	ACH DIFF TITRES CAD	PROPRE	-364 300,54	-253 602,88	CAD	-0,35
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-1 011 824,22	-1 011 824,22	EUR	-1,39
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-108 946,34	-95 802,27	USD	-0,13
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	981 535,61	683 282,71	CAD	0,94
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	6 912,12	6 670,96	CHF	0,01

## DISRUPTION FUND

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	2 898 325,36	2 898 325,36	EUR	3,98
	BANQUE EUR UBS	PROPRE	299 603,13	299 603,13	EUR	0,41
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	125 157,62	149 068,15	GBP	0,20
	BANQUE USD SGP	PROPRE	52 816,20	46 444,07	USD	0,06
	BANQUE USD UBS	PROPRE	133 909,24	117 753,46	USD	0,16
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	98 901,60	98 901,60	EUR	0,14
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>2 938 820,07</b>		<b>4,03</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-6 655,30	-6 655,30	EUR	-0,01
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-11 846,69	-11 846,69	EUR	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-15 041,92	-15 041,92	EUR	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-982,88	-982,88	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-7 854,37	-7 854,37	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-62 248,82	-62 248,82	EUR	-0,09
	PRDOCPERIOD	PROPRE	-481,32	-481,32	EUR	-0,00
	PRHONOCAC	PROPRE	-4 032,00	-4 032,00	EUR	-0,01
	PRN-1COMCALNAVCPTA	PROPRE	-1 824,48	-1 824,48	EUR	-0,00
	PRN-1HONOCAC	PROPRE	-2 027,09	-2 027,09	EUR	-0,00
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-112 994,87</b>		<b>-0,16</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>2 825 825,20</b>		<b>3,88</b>
<b>Coupons</b>						
<b>Action</b>						
US5128071082	LAM RESEARCH CORP	ACHLIG	2 600,00	2 400,63	USD	0,00
<b>Total Action</b>				<b>2 400,63</b>		<b>0,00</b>
<b>Total Coupons</b>				<b>2 400,63</b>		<b>0,00</b>
<b>Total DISRUPTION FUND</b>				<b>72 881 860,87</b>		<b>100,00</b>